Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 24 juin 2026 a été convoqué le 18 juin 2026.

Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, faute de quorum en cours de séance, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué pour le 29 juin 2026, par convocation du 25 juin 2026 pour délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, identique à la première convocation.

Nombre de conseillers élus : 33

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le lundi 29 juin 2026, à 13 heures et 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Alain DELANCHY, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Pascal TOSCH, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, Thierry LEFEVRE, Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Stéphane AUDUSSEAU, Mukerrem AK, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Nadia YAHYA-BEY, Thomas DELPLACE

Avaient donné pouvoir :

Laurence LEFEVRE	**procuration à Jeanine METAIS**
Marylee HERVET	**procuration à Raphaël BICHON**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Sandrine ZASSO	**procuration à Gamze AK**
Angélique LAROCHE	**procuration à Olivier BLAIN**
Amélie DUMONT	**procuration à Stéphane AUDUSSEAU**
Régis DUROUCHOUX	**procuration à Alain DELANCHY**
Aurélia DRAPEAU	**procuration à Isabelle LE FERON DE LONGCAMP**
Cécile BICHON	**procuration à Pascal TOSCH**
Benoît SANCHEZ	**procuration à Eloïse DRAPEAU**
Mounir HABIB	**procuration à Thierry LEFEVRE**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**

Absents : /

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

N° 2026 06 29 – 02

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_02-DE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 avril 2026 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Les éventuelles remarques des élus doivent être transmises 48 heures avant la séance d'approbation. Elles seront vérifiées par le secrétariat général au sein de l'enregistrement, pour éventuelles prises en compte dans le procès-verbal.

Enumération des remarques notifiées :

Monsieur le Maire demande aux élus présents à la précédente séance de se prononcer,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 22 avril 2026,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la publication du procès-verbal du 22 avril 2026.

VOTES : **Délibération adopté à l'unanimité.**

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, le 29 juin 2026

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 04/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 06/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire